ABGF CONSEIL

Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée (EURL)

au capital social de 1000.0 €

7 Rue Chauvart 95500 Gonesse

RCS Pontoise 911197440

---

# PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

---

**Le 29/01/2026**

M. Ayrton Barbosa Ferreira,

Agissant en qualité d'associé unique de la Société (ci-après l' « **Associé Unique** »), a pris les décisions suivantes :

# Décisions

## Décision 1

Il est pris acte par l'Associé Unique du transfert du siège social de la Société, qui sera désormais situé au 2 Place du Pré des Loriots 77183 Croissy-Beaubourg en remplacement de l'ancien siège social, situé au 7 Rue Chauvart 95500 Gonesse à compter du 02/02/2026.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

## Décision 2

En conséquence du transfert de siège social objet de la décision ci-dessus, il est pris acte par les Associés de modifier l'article relatif au siège social dans les statuts de la Société.

Les autres dispositions des statuts de la Société demeurent inchangées.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

## Décision 3 - Pouvoir

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'effectuer toutes formalités requises par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'Associé Unique.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

Ayrton Barbosa Ferreira, Associé unique,

